



L'INDUSTRIE EN ILE-DE-FRANCE,  
SON ROLE DANS LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE  
ET L'EQUILIBRE DE L'EMPLOI DE LA REGION

Rapport présenté par Isabelle Drochon  
au nom de la commission de l'emploi et du développement  
économique  
(20 octobre 2005)

**INTRODUCTION**

Bien que l'Ile de France soit toujours la première région industrielle française, on assiste depuis peu à l'externalisation de certaines activités industrielles, une substitution capital/travail accélérée et une délocalisation des activités non compétitives.

Pourtant, l'industrie est essentielle pour renforcer la compétitivité de la région car elle exerce un effet d'entraînement sur le reste de l'économie. Comme le précisait le SDRIF de 1994, « la région d'Ile de France ne pourra continuer à s'affirmer comme métropole européenne qui si elle est capable de maintenir une industrie puissante, innovante et compétitive. Cela suppose qu'elle soit capable de s'adapter aux besoins et aux contraintes d'une organisation complexe et exigeante. »

Ce rapport présente l'organisation des activités industrielles en Ile de France, détaille les pratiques des acteurs, récapitule les enjeux et formule des propositions d'actions à mener..

**La structure des activités industrielles sur le territoire francilien**

**1 – Les particularités de l'industrie en Ile de France**

En 2003, 550 000 personnes travaillaient dans 47 000 établissements industriels franciliens, majoritairement des hommes. Le poids des diplômés de l'enseignement supérieur et les rémunérations sont supérieures à celles de la province.

Les activités industrielles majeures sont : la mécanique (17 % des emplois) ; le secteur des équipements électriques et électroniques (14 %) ; l'automobile (11 %), l'imprimerie-édition (15 %) et l'industrie pharmaceutique (11 %).

Depuis les années 90, les entreprises ont externalisé leurs fonctions non stratégiques, ont gardé les activités à haute valeur ajoutée et ont fait de l'Ile-de-France le lieu où se concentrent les états majors et les activités de recherche/développement. Ainsi, la région compte aujourd'hui plus du quart des sièges sociaux et de recherche, même si l'on constate un certain recul des activités de recherche.

En 2002, l'industrie francilienne, tournée vers le haut de la chaîne de valeur, produisait 14 % de la valeur ajoutée régionale et 21 % de la valeur ajoutée manufacturière nationale. C'est ainsi que 20 % du total des investissements des entreprises industrielles l'ont été en Ile de France.

L'implantation des activités industrielles est très différente d'un département à l'autre et on assiste à un desserrement renforcé vers les limites extérieures de la région. Les Hauts-de-Seine, les Yvelines et Paris concentrent la majorité des emplois industriels de la région : Paris se caractérise par une sur représentation de l'édition- imprimerie, et par le poids de l'habillement ; les Yvelines concentre l'aéronautique, l'automobile, les télécommunications, l'électronique et le matériel informatique. Les Hauts-de-Seine présente une grande diversité d'activités.

## **2 – La place de l’Ile de France dans l’économie nationale et européenne**

L’Ile de France se positionne largement devant Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d’Azur et Midi Pyrénées. Des régions qui se mobilisent en faveur de l’industrie, avec notamment une cinquième place au niveau européen pour Rhône-Alpes.

Plus du quart des sièges d’entreprises multi-établissements (ou groupes) françaises sont en Ile-de-France, d’où une plus grande sensibilité aux évolutions et aux restructurations lors de fusions ou de rachats d’entreprises. Le taux de pénétration étrangère y est aussi plus important qu’ailleurs, et particulièrement fort dans la chimie, l’industrie pharmaceutique et la mécanique.

L’Ile de France constitue (avec le Grand Londres, la Randstad, et la région Rhin Ruhr) le moteur de la croissance et de l’innovation de l’Europe. Mais Bruxelles, Barcelone ou Milan les concurrencent et l’élargissement vers l’Est pourrait déplacer les centres d’expansion actuels. Ces mouvements, dus à des facteurs endogènes et exogènes, ont un impact fort sur la vie des Franciliens au travers de l’évolution des métiers et de la géographie des emplois, qu’il s’agisse de la problématique domicile-travail ou de celle du logement et de la formation tout au long de la vie.

L’évolution de l’industrie en Ile de France a accentué la tertiarisation de l’économie régionale très liée aux échanges internationaux. Elle constitue un tissu très dense de petites et moyennes entreprises ; elle concentre à l’ouest et au sud les grands établissements, les équipes de recherche et l’enseignement supérieur.

### **Les pratiques et les logiques des acteurs économiques et institutionnels**

#### **1 – Les logiques économiques**

Les acteurs économiques ont dû s’adapter à l’internationalisation de l’économie et à la concurrence mondiale : réduction des coûts, fusions, achats et restructurations, accès aux marchés à fort développement et positionnement sur des produits à haute valeur ajoutée. Du coup la photographie des établissements à l’aide des nomenclatures actuelles devient de plus en plus difficile et ne donne qu’une image tronquée de la réalité. Ainsi les relations interentreprises sont mal appréciées alors qu’elles sont de plus en plus nécessaires aux entreprises pour répondre aux sollicitations du marché.

L’entreprise doit s’organiser pour mobiliser ses savoir-faire et compétences, et pour être réactive aux modifications de l’environnement. La fonction transport logistique devient centrale dès lors que l’entreprise veut minimiser ses coûts ; de nouveaux métiers se développent ou évoluent. Les grandes entreprises ont tendance à externaliser ces activités.

#### **2 – Les logiques institutionnelles**

Dans une économie mondialisée, l’OMC cherche à fixer des règles dans une optique de libre échange ; l’Union Européenne joue un rôle important par ses politiques liées à la libre concurrence et aux réglementations, notamment environnementales ; l’Etat, après s’être désengagé, relance une politique industrielle au travers des pôles de compétitivité ; les Régions, parce que la logique territoriale devient centrale, deviennent les « chefs de file » de la politique économique ; mais les départements ont souvent un rôle plus important que les régions en matière de développement économique.

D’autres acteurs interviennent : les organisations professionnelles organisent des échanges, font du lobbying au niveau national et européen ; les chambres consulaires font prévaloir les préoccupations, attentes et besoins de leurs ressortissants, gèrent les équipements (foires, salons) et participent à l’attractivité de la région capitale ; les partenaires sociaux agissent dans le cadre de

structures comme la COPIRE (commission paritaire interprofessionnelle régionale pour l'emploi) ou les CPNE (commission paritaire régionale de l'emploi).

Les leviers d'intervention sont multiples, qu'il s'agisse de la politique foncière ou encore de la politique fiscale. Ils sont à la disposition des responsables publics pour orienter une véritable politique industrielle. Des responsables publics qui, en Ile-de-France, cherchent à renforcer la place de la région au niveau international.

### 3 – Les principaux pôles d'activité industrielle

D'ici 10 ans : *l'édition – imprimerie – reproduction* doit se moderniser, se concentrer, s'ouvrir sur l'Europe et innover ; *les équipements électriques et électroniques* devront développer la recherche et l'innovation, créer de nouvelles filières de formation et renforcer leur politique commerciale; *la pharmacie – parfumerie – entretien* a pour enjeu majeur la recherche d'où le renforcement de la coopération scientifique ; *la mécanique et la première transformation des métaux* ont besoin de renouveler les compétences, de développer les relations partenariales, d'anticiper les redéploiements et attirer des jeunes ; *L'automobile* pour maintenir les fonctions de production, de recherche et de décision doit accompagner les sauts organisationnels et technologiques, ancrer et développer les savoir faire, renforcer les synergies et les coopérations; *l'aéronautique* devra développer une politique de gestion prévisionnelle des emplois et des métiers, accompagner les entreprises innovantes, aider les TPE et PME innovantes.

Des activités en émergence : *les éco-industries* qui disposent en Ile-de-France d'un marché important ; *l'optique* un secteur plein d'avenir qui nécessite des investissements lourds en capitaux; *le multimédia*, un secteur en évolution récente.

### 4 – L'intervention publique

Sur la base de diverses études qui énoncent que la France a des atouts mais a pris du retard, qu'elle est plus une « nation d'imitation que d'innovation » et que la forte pénétration des investisseurs étrangers a dégradé la maîtrise des centres de décision, l'Etat a fait de la politique industrielle l'une de ses priorités, axée sur trois orientations : conforter les secteurs stratégiques, soutenir l'innovation et lutter contre les délocalisations.

L'Union Européenne se mobilise autour de politiques en faveur de l'emploi, de la croissance et du développement durable, tout en préservant l'environnement, qui s'appuient sur trois facteurs clés de la compétitivité industrielle : la connaissance, l'innovation et l'esprit d'entreprise.

La Région se trouve en position de facilitateur au service du développement économique, autour de projets clairement identifiés et porteurs d'une dynamique propre : renforcement de la présence des entreprises à l'international et accueil d'entreprises étrangères ; appui à l'innovation, aides aux PME et à la création d'entreprises ; aide à une meilleure insertion environnementale ; répartition des activités économiques sur le territoire francilien.

## Les réponses aux enjeux posés

Dans les prochaines années on assistera à une poursuite de la mutation de l'industrie sous la pression de la mondialisation, des évolutions technologiques, du renforcement des réglementations et du niveau d'exigence des clients. En Ile-de-France, il s'agira pour les entreprises de se positionner sur des produits à haute valeur ajoutée tout en préservant les activités résidentielles. Cinq facteurs clés : l'innovation, les qualifications, la visibilité internationale, l'anticipation et la contribution de l'industrie à l'équilibre de la société.

- *L'innovation* : elle doit être présente dans tous les domaines de l'entreprise et demande, pour être efficace, de fédérer les énergies de l'ensemble des acteurs présents sur le territoire ;

- Les qualifications : il s'agit, pour la chaîne de l'enseignement, de fournir une main d'œuvre disposant des compétences dont ont besoin les entreprises industrielles ;
- La visibilité internationale : pour renforcer l'attractivité de la région , tant en matière d'accueil d'entreprises et d'investissements étrangers, qu'en matière d'accueil de chercheurs et d'étudiants étrangers ;
- L'anticipation : pour accompagner au mieux les évolutions et permettre une meilleure adéquation entre les besoins des entreprises et l'offre des territoires ;
- La contribution de l'industrie à l'équilibre de la société : parce que le nombre des emplois dans l'industrie continuera à décroître, les entreprises industrielles doivent s'insérer dans le tissu local et participer au développement, à l'équilibre et à la qualité de vie du territoire.

La région doit parvenir à garder et à faire cohabiter toutes les composantes de l'industrie : la recherche, la conception, les centres de décision mais aussi les sites de production.

<b>LES PROPOSITIONS</b>
-------------------------

### **1 – Favoriser les synergies entreprise – recherche – enseignement – collectivités**

Il s'agit, au niveau des territoires, de renforcer l'innovation, d'optimiser les investissements financiers et humains et d'améliorer la visibilité des compétences ainsi regroupées pour développer les échanges transversaux et accélérer le dynamisme.

### **2 – Adapter la qualité de la formation aux évolutions industrielles**

Il est nécessaire d'assurer aux entreprises franciliennes, dans un contexte d'évolution permanente des technologies, la disponibilité de personnels qualifiés formés aux besoins d'aujourd'hui et capables de s'adapter aux évolutions de demain.

### **3 – Assurer une meilleure cohabitation industrie / milieu urbain**

Le développement durable des territoires passe par l'existence de zones mixtes (activités et logement). Les collectivités territoriales ont un rôle important à jouer en matière d'accompagnement des entreprises vers une réduction des nuisances éventuelles générées ainsi qu'en matière de concertation locale avec les riverains pour une meilleure acceptation de ces activités.

### **4 – Renforcer la qualité de vie en Ile-de-France**

Pour être attractive, l'Ile-de-France doit séduire différentes populations en poursuivant le renforcement des transports, en offrant, en matière de logement, des possibilités adaptées à tous les besoins, en valorisant sa richesse culturelle et architecturale, tout en garantissant la protection des espaces verts.